

**chem**suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

**Office fédéral de l'environnement OFEV**  
**Office fédéral de l'énergie OFEN**



**CHEMINFO.ch**

## Séance d'information – Fluides frigorigènes

Pour les planificateurs de climatisation et de réfrigération, les importateurs, les fabricants, les techniciens en réfrigération et en climatisation, les spécialistes des pompes à chaleur, les installateurs et les spécialistes du service.

### Thèmes principaux

- **Planification / optimisation / exemples pratiques**
  - Deux conférences sur la planification dans la technique de climatisation, de réfrigération et les pompes à chaleur
  - Présentation de l'abécédaire révisé de la Campagne du froid efficace, 2018
- **Exigences légales**
  - Dispositions de l'ORRChim (Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques) - modifications à venir
  - Dérogation de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) - Qu'est-ce qui est possible et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

### Lausanne, Aquatis

**Mercredi 20 mars 2019, 14 – 17 h. (apéro en fin de séance)**

## Contexte

De l'automne 2018 au printemps 2019, les offices cantonaux rendront visite à une cinquantaine d'importateurs des secteurs du froid industriel et commercial, de la climatisation et des pompes à chaleur. L'objectif principal de ce contrôle du marché est d'informer les importateurs sur les bases juridiques de l'ORRChim (révision 2019 comprise).

Outre cette base juridique l'OFEV a publié en 2017 la nouvelle aide à l'exécution " Installations contenant des fluides frigorigènes" ([www.bafu.admin.ch/fluides-frigorigenes](http://www.bafu.admin.ch/fluides-frigorigenes)).

Des entretiens avec des importateurs de climatiseurs et de pompes à chaleur ont montré qu'il y a un grand besoin d'information.

## Objectifs et contenu de la séance d'information

Cette séance d'information a pour but de renseigner les planificateurs climatiques et les autres parties intéressées (y compris les autorités) de manière directe et complète.

Concrètement, les utilisateurs de fluides frigorigènes pourront acquérir une connaissance précieuse des réglementations légales et des exigences en matière d'efficacité énergétique. Les possibilités et les limites d'une demande de dérogation à l'OFEV pour les installations de climatisation et de réfrigération ainsi que pour les pompes à chaleur seront également abordées.

Un autre point fort de cet événement est l'identification des erreurs de planification et de leurs conséquences. Deux experts confirmés présenteront des exemples pratiques.

## Participants

Cette séance s'adresse à tous les experts dans le domaine des systèmes de réfrigération et de climatisation, des pompes à chaleur et autres parties intéressées.

Nous serions heureux de vous accueillir en tant que fabricant, importateur, planificateur, installateur ou technicien de service, que vous soyez actif dans le commerce ou l'industrie.

Vous trouverez de plus amples informations et le lien vers le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

[www.chemsuisse.ch](http://www.chemsuisse.ch) > Type d'activité > fluides frigorigènes

## Programme

<b>14.00</b>	<b>Début et salutations</b> <i>Accueil et présentation, Direction générale de l'environnement</i>
<b>14.05</b>	<b>Guide des fluides frigorigènes pour les spécialistes CVC</b> <i>Martin Stettler, Office fédéral de l'énergie</i> <ul style="list-style-type: none"><li>– Présentation du Guide des fluides frigorigènes 2018</li><li>– Efficacité énergétique dans la climatisation et les PAC</li><li>– Potentiel d'optimisation pour la réfrigération commerciale et industrielle</li><li>– Ou peut-on utiliser quel fluide frigorigène ?</li></ul>
<b>14.35</b>	<b>ORRChim fluides frigorigènes– Base, vue d'ensemble, futur</b> <i>Flavio Malaguerra, Office fédéral de l'environnement</i> <ul style="list-style-type: none"><li>– ORRChim, brève explication de la base juridique</li><li>– Principales nouveautés de la révision 2019 de l'ORRChim</li><li>– Aides à l'application de la loi pour faciliter l'application, la planification et le fonctionnement</li></ul>
<b>15.05</b>	<b>OFEV Dérogations</b> <i>Robert Dumortier, conseiller technique pour l'OFEV</i> <ul style="list-style-type: none"><li>– Dérogations : ce qui est possible – ce qui ne l'est pas</li><li>– Critères pour une dérogation</li><li>– Exemples pratiques d'applications</li><li>– Ignorance et ses conséquences</li></ul>
<b>15.30</b>	<b>PAUSE</b>
<b>15.50</b>	<b>Planification/Optimisation</b> <i>Raoul Moser, CTA SA Lausanne</i> <ul style="list-style-type: none"><li>– Comment planifier pour respecter la loi?</li><li>– Exemples pratiques</li></ul>
<b>16.15</b>	<b>Planification/Optimisation</b> <i>Rémy Pittet, Meier Tobler SA St-Légier</i> <ul style="list-style-type: none"><li>– Comment planifier pour respecter la loi?</li><li>– Exemples pratiques</li></ul>
<b>16.45</b>	<b>Discussion et questions</b>
<b>17.00</b>	<b>Apéro</b>

## Inscription et coûts

**Date limite pour l'inscription : 8 mars 2019**

La finance d'inscription est de CHF 75.-.

La facture sera envoyée après la date limite d'inscription.

**Nous vous prions de vous inscrire sur le site suivant:**

[www.chemsuisse.ch](http://www.chemsuisse.ch) > Type d'activité > fluides frigorigènes

## Organisation et adresse :

Direction de l'environnement  
Industriel, urbain et rural (DIREV)  
Ch. des Boveresses 155  
1066 Epalinges

Téléphone 021 316 43 69  
Mail [steve.steiger@vd.ch](mailto:steve.steiger@vd.ch)

Téléphone 021 316 43 26  
Mail [agnes.novotny@vd.ch](mailto:agnes.novotny@vd.ch)

## Patronat

 **chem**suisse

**Services cantonaux  
des produits chimiques**

## Aquatis Hôtel, salle L'Amérique

Adresse: route de Berne 148, 1010 Lausanne

L'hôtel Aquatis se situe à l'arrêt Lausanne-Vennes du métro M 2.

Le parking de P+R Vennes (Aquatis) se trouve en dessous de l'hôtel (tarif préférentiel à charge des participants).

## Arrivée par les transports publics

De la gare de Lausanne, prendre le M 2 en direction de Epalinges-Croisettes jusqu'à l'arrêt Lausanne-Vennes.

## Arrivée en voitures et parkings

### De Fribourg / Vevey:

Autoroute A9, sortie Lausanne Vennes, Hôpitaux puis sur la droite en direction de Epalinges.

### De Genève:

Autoroute A9, sortie Lausanne Vennes, Hôpitaux puis sur la gauche en direction de Epalinges.

